

Ségolène Royal manque d'inspiration sur l'Europe. Et sur l'outre-mer ?

Présidente de la délégation des députés européens UMP et Conseiller régional de La Réunion, je tiens à réagir aux "propositions pour l'avenir de l'Union européenne", présentées hier soir par la candidate à la candidature socialiste pour les prochaines élections présidentielles, qui "veut débloquer l'Europe, et sortir la France de son isolement".

Je tiens à rappeler que, comme la quasi-totalité des partis socialistes européens, et comme le PS français, Mme ROYAL était favorable au projet de Constitution européenne, jusqu'à ce que les sympathisants de la gauche française votent majoritairement contre. Plus qu'à un isolement de la France, nous assistons depuis plusieurs mois à un isolement du PS français vis à vis de l'ensemble de ses partenaires politiques européens, et nous sommes bien placés au Parlement européen pour en constater l'effectivité.

Pour Mme ROYAL, le traité constitutionnel est "caduc", et "il faut changer de méthode", à ceci près qu'elle propose, à l'horizon 2008, de "lancer une convention chargée de rédiger le texte de la réforme institutionnelle" : autant dire rééditer le processus déjà mis en œuvre, avec la probabilité non-négligeable d'aboutir à un résultat comparable, d'autant plus que le PS français n'a été jusqu'à présent capable d'infléchir la position d'aucun de ses partenaires socialistes européens sur le sujet. Vue la cacophonie idéologique qui règne dans ce parti, et jusque dans l'état-major de campagne de Mme ROYAL, je lui souhaite bien du courage !

Mme ROYAL, chantre de la démocratie participative, veut que "les Français retrouvent une envie d'Europe". Malheureusement, elle n'a pas d'idée à soumettre à leurs suffrages, et n'est décidément pas la mieux placée pour "reconstruire le lien de confiance". Car l'Europe a besoin de décideurs, capables de réagir rapidement pour redonner du souffle à l'Union européenne, et tout particulièrement sur le plan institutionnel.

La candidate aura peut-être davantage d'inspiration sur la question de l'Outre-mer, particulièrement sur le moyen de pérenniser le statut de région ultrapériphérique. Cette disposition figurait en toute lettre dans le projet de Constitution qu'elle soutenait à l'époque, comme une très large majorité de la population des DOM (à la notable exception des amis de M. VERGES à La Réunion). Si son avis sur cette question est aussi tranché que celui sur l'entrée de la Turquie dans l'Union, au sujet de laquelle elle a confié que "son opinion est celle du peuple français" (sic !), nous apprendrons peut-être qu'elle est finalement toujours favorable au projet de Constitution...

Margie SUDRE